

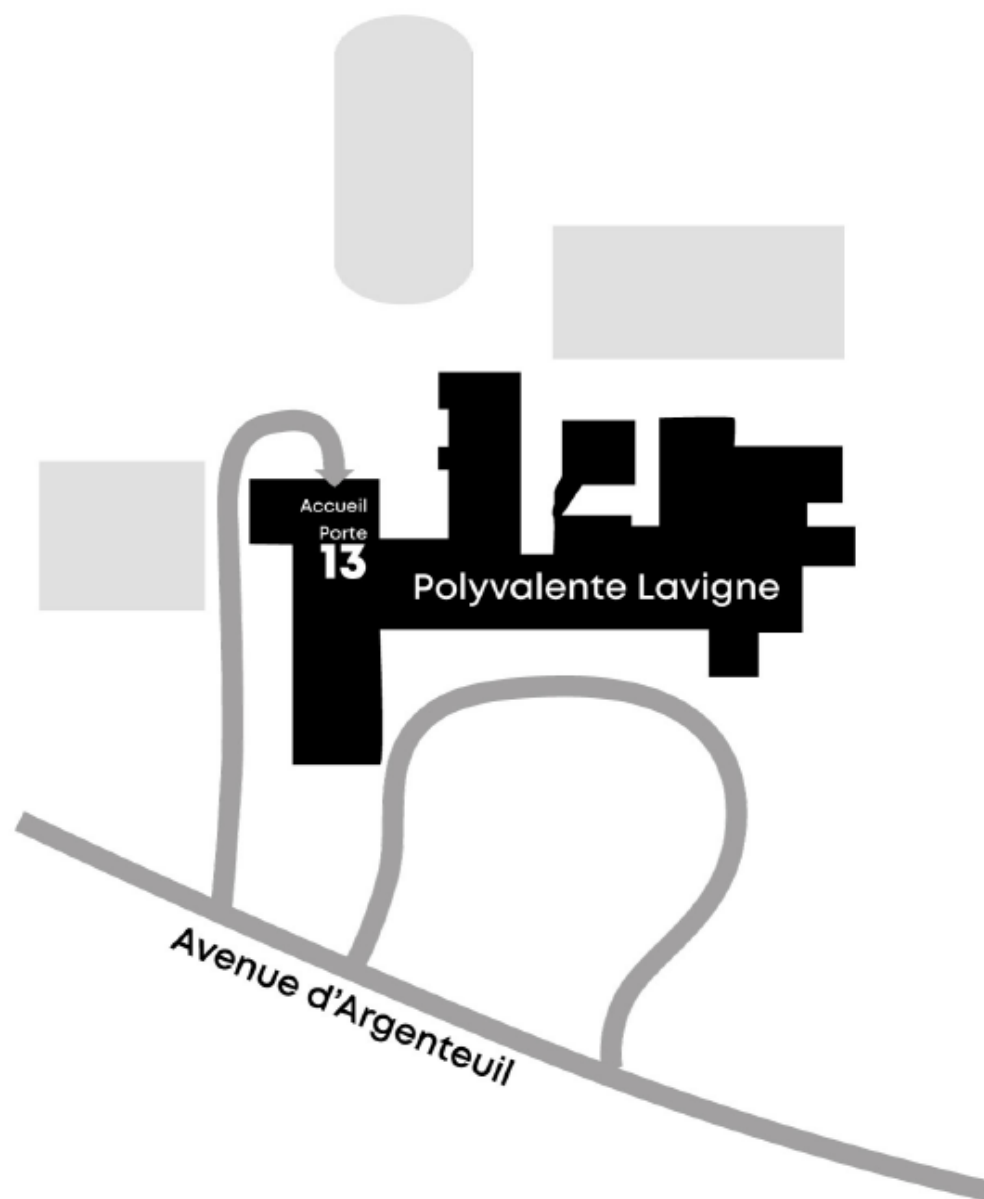
Camp de jour de la relâche

Guide du parent
2026

TABLE DES MATIÈRES

PLAN DU SITE.....	1
MISSION DU CAMP DE JOUR.....	2
OBJECTIFS	2
JOURNÉE-TYPE	3
HORAIRE DU SERVICE DE GARDE	3
THÉMATIQUE ET CALENDRIER.....	3
CODE DE VIE	4
COMMUNICATION	4
BAIGNADE	4
CODE VESTIMENTAIRE	5
À APPORTER	5
BOÎTE À LUNCH	5
MÉDICATION.....	6
ABSENCE	6
PROCÉDURE D'ARRIVÉE	6
PROCÉDURE DE DÉPART.....	6
BOTTIN	7
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	7

1. PLAN DU SITE



2. MISSION DU CAMP DE JOUR

Le camp de jour de la relâche de la Ville de Lachute, situé à l'école polyvalente Lavigne, propose une programmation diversifiée orientée vers le plaisir et la découverte.

Les jeunes ont l'opportunité de vivre une expérience de camp positive dans un environnement sécuritaire et ludique. C'est par l'entremise d'activités coopératives et créatives qu'ils développent leur esprit d'équipe et d'entraide.

Les campeurs sont encadrés par une équipe d'animation formée et dynamique prête à leur faire vivre une semaine de relâche inoubliable.

La Ville de Lachute est une municipalité inclusive qui reconnaît chacun des membres de sa communauté. C'est dans cette vision que le camp de jour s'adapte aux jeunes présentant des besoins particuliers afin de faciliter leur pleine participation à l'expérience de camp.

Le camp de jour de la Ville de Lachute est conforme aux exigences du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux élaboré par l'Association Québécoise du loisir Municipal (AQLM) et l'Association des Camps du Québec (ACQ), dans le but d'assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des programmes de camps de jour municipaux.

3. OBJECTIFS

Le camp de jour de la Ville de Lachute vise à :

- Offrir une programmation diversifiée qui inclut des activités sportives, artistiques, coopératives et enrichissantes dans un environnement ludique;
- Promouvoir les saines habitudes chez les jeunes afin qu'ils les intègrent à leur mode de vie au quotidien;
- Faire découvrir l'histoire et la richesse de la région à la nouvelle génération;
- Donner à l'ensemble des jeunes de la population l'opportunité de vivre une expérience de loisir inclusive qui répond à leurs désirs et aspirations, qui mobilise leur potentiel et qui leur permet de développer des relations significatives et positives avec les autres participants.

4. JOURNÉE-TYPE

7 h à 9 h - Service de garde

Tous les jeunes arrivent à l'accueil situé à l'entrée des gymnases de l'école (porte 13) (plan page couverture) et ils sont dirigés vers leur groupe habituel où leur animateur les accueille.

9 h - Début des activités

Note : Il est préférable que les enfants se présentent au plus tard à 9 h à l'accueil.

10 h 15 à 10 h 30 – Collation

11 h 30 à 12 h 30 – Dîner

12 h 30 - Reprise des activités

16 h - Fin du camp/Début du service de garde

18 h - Fermeture du service de garde.

5. HORAIRE DU SERVICE DE GARDE

De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Le service de garde a été mis sur pied afin de vous aider à concilier votre horaire avec celui du camp de jour.

Un contrôle des arrivées et des départs est effectué par les responsables du service de garde.

6. THÉMATIQUE ET CALENDRIER

La thématique incluant les activités qui y sont reliées et le calendrier des activités spéciales seront transmis par courriel d'ici le début du camp ou remis lors de la première journée du camp.

7. CODE DE VIE

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m’amuser dans un climat sain et sécuritaire, **je m’engage à :**

- écouter et mettre en application les consignes et les règles des animateurs et du camp de jour;
- participer activement aux activités;
- utiliser de bons gestes et employer de bons mots lorsque je m’adresse aux autres;
- faire attention au matériel et au site du camp de jour;
- ramasser mes déchets et les mettre à la poubelle;
- rester avec mon groupe toute la journée;
- m’exprimer calmement et rechercher des solutions non violentes;
- être poli et respectueux.

Le non-respect du code de vie entraîne des sanctions pouvant aller jusqu’au renvoi du camp de jour.

8. COMMUNICATION

Il est important de nous communiquer toute information essentielle à la sécurité et au bien-être de votre enfant.

Vous pouvez rejoindre l’équipe du camp de jour par courriel ou par téléphone, en consultant le bottin (page 13).

Les communications aux parents seront faites par mémos dans la boîte à lunch ou par courriel.

9. BAIGNADE

L’enfant, pour lequel le formulaire d’inscription indique qu’il n’est **pas requis** que ce dernier porte la **veste de flottaison** (VFI) lors de la baignade, sera évalué par l’équipe de sauveteurs quant à ses aptitudes à la nage.

Il est possible de soumettre aux responsables une nouvelle demande d’évaluation des aptitudes à la nage au courant de l’été.

Les critères d’évaluation des aptitudes à la nage sont basés sur les recommandations de la Société de Sauvetage et de la Croix-Rouge Canadienne. (Entrée dans l’eau à partir du bord, maintien à la surface pendant 30 secondes et déplacement sur une distance minimale de 25 mètres.)

Tout jeune ayant l’obligation de porter un VFI, **devra porter le bracelet** qui lui sera remis par les animateurs. Cette mesure permettra d’identifier plus facilement ces jeunes.

10. CODE VESTIMENTAIRE

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils portent des vêtements confortables.

Habillement requis

- tenue sportive ou confortable (prévoir long et court en cas d'écarts de température);
- espadrilles (souliers fermés obligatoires);
- habit de neige complet (manteau, pantalon de neige, bottes, mitaines, tuque, cache-cou).

N'oubliez pas d'identifier clairement tous les articles de votre enfant!

11. À APPORTER

À mettre tous les jours dans le sac de votre enfant :

- dîner;
- deux collations;
- bouteille d'eau ou gourde;
- costume de bain, casque de bain et serviette;
- mitaines de rechange;
- vêtements de rechange (pantalon, chandail, bas et sous-vêtement si nécessaire)

N'oubliez pas d'identifier clairement tous les articles de votre enfant!

12. BOÎTE À LUNCH

Comme votre enfant demeure au camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir des collations et un repas nutritif et équilibré durant les activités.

Ce que nous vous suggérons :

- une bouteille d'eau;
- des collations saines (fruits, légumes, barres tendres, etc.);
- un repas principal nutritif et équilibré;
- un « Ice Pack » afin de conserver les aliments au frais;
- d'utiliser des contenants de plastique réutilisables.

Veuillez noter que votre enfant n'aura pas accès à un micro-onde, ni à un réfrigérateur.

Aliments interdits

Il est interdit de mettre dans la boîte à lunch : des produits contenant des noix ou des arachides.

13. MÉDICATION

Si votre enfant reçoit de la médication (à la maison ou au camp de jour) **autre que celle mentionnée au formulaire d'inscription**, il est important d'en aviser aussitôt la personne responsable du service de garde.

Ne pas oublier qu'au camp, votre enfant doit avoir ses médicaments dans un contenant **prescrit et scellé** par la pharmacie.

14. ABSENCE

Il est **obligatoire** de signaler, avant 9 h, l'absence de votre enfant par courriel à cj@lachute.ca, ou de vive voix **au personnel du camp de jour**.

15. PROCÉDURE D'ARRIVÉE

Lors de votre arrivée, au camp de jour ou au service de garde, vous devez vous rendre à l'accueil situé à l'entrée des gymnases de l'école (porte 13) (plan page couverture), pour y déposer votre enfant :

- Vous serez accueillis par une personne responsable qui prendra les informations et qui confirmera la présence de votre enfant ;

Si vous arrivez après la période d'accueil (9 h) :

- Vous devez téléphoner au 438 836-1987 pour annoncer votre arrivée afin qu'un animateur vienne vous ouvrir.
- Vous serez accueilli par une personne responsable qui s'assurera d'accompagner votre enfant jusqu'à son groupe.

16. PROCÉDURE DE DÉPART

Lors du départ du camp du jour ou du service de garde, la personne autorisée à venir chercher l'enfant doit se présenter à l'accueil :

- La personne qui viendra chercher votre enfant devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité.

Seules les personnes inscrites sur la fiche d'inscription sont autorisées à quitter avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la fiche devait venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser.

Votre enfant sera autorisé à quitter à pied à 16 h seulement ou à l'heure que vous aurez indiquée sur la fiche d'inscription.

17. BOTTIN

Information

Service des loisirs
450 562-3781
loisirs@lachute.ca

lachute.ca

18. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

S'il reste plus de 7 jours avant le début d'une activité ou d'un cours, il y a remboursement complet avec une retenue de quinze dollars (15 \$) par activité/cours pour les frais administratifs.

S'il reste moins de 7 jours avant le début d'une activité ou d'un cours, le remboursement est de 50 % du coût de l'inscription et de 50 % des frais de non-résident applicables.

Si l'activité ou le cours est commencé, aucun remboursement n'est possible sauf pour une raison médicale. Le cas échéant, un billet médical est obligatoire et doit être déposé avec une demande écrite de remboursement. L'activité sera remboursée en retenant la portion des frais administratifs de 15 \$ et, ensuite, au prorata des cours restants à partir de la date inscrite sur le billet médical.

Aucun chèque ne sera émis pour un remboursement de 10 \$ ou moins, cependant un crédit sera inscrit au dossier.

Dans ce guide, vous trouverez l'ensemble des informations pour votre enfant. Bien entendu, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute autre information!